

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Adresse courrier chez :

LE CLER Michel

Le Larron - 44 480 DONGES

DONGES le 16 juillet 2017

à Monsieur le Rédacteur en chef

Prière insérer.

Objet : Rencontre CGT-CFDT- ADZRP

UNE SOLUTION : SE DONNER DU TEMPS

Plusieurs salariés de la raffinerie TOTAL (CGT-CFDT) et des membres de l'ADZRP se sont rencontrés pendant 2 heures le jeudi 13 juillet à Donges.

Il s'agissait de débattre

- des conséquences du tracé ferroviaire imposé contournant partiellement les sites industriels Total-Antargaz-SFDM,
- de la proposition formulée par l'ADZRP
- de la forme des témoignages recueillis électroniquement dans le cadre de l'Enquête Publique ouverte du 19 juin au mercredi 19 juillet.

Sur ce dernier point, les deux parties ont regretté le nombre important de contributions anonymes, répétitives, construites le plus souvent à partir d'un canevas unique visant à justifier un tracé imposé. A contrario, celles et ceux, hostiles à ce même tracé, favorables à un autre projet, réagissaient en rappelant les nuisances déjà subies, leur incompréhension et leur refus d'un tracé maintenu en zone dangereuse.

Pour sa part, l'ADZRP a rappelé ses propos tenus à l'intention des organisateurs d'enquêtes publiques et sa demande pour que les observations soient identifiables. Cette solution avait le mérite d'une plus grande lisibilité, chaque citoyen ayant le courage d'affirmer ouvertement un avis. La profusion d'avis non signés n'est que la conséquence d'une règle inadaptée.

Sur les autres sujets, les échanges sont restés courtois mais fermes. L'ADZRP a réaffirmé l'opposition toujours plus nombreuse à ce projet de détournement ferroviaire (riverains, municipalité, Transports LORCY et CITERNIERS BRETONS récemment considérant que « dans les conditions actuelles , il est inenvisageable de trouver un accord amiable avec SNCF Réseau »).

Les conséquences pour les riverains sont nombreuses et souvent dramatiques (perte de valeur de leurs biens immobiliers, rendant impossible un rachat dans une zone géographique éloignée d'une voie ferrée hors PPRT).

Si pour les salariés présents à cette rencontre, le choix de ce contournement est celui de la DREAL et de l'État, l'ADZRP a rétorqué qu'elle ne pouvait pas croire à l'innocence de l'industriel Total. Le chantage exercé par ses dirigeants conditionnant la modernisation de ses installations au déplacement de la voie ferrée est aujourd'hui connu de tous (question orale du sénateur VAUGRENARD – réponse du Secrétaire d'État Matthias FEKL avril/juin 2015 – déclaration du Président du Conseil Départemental Philippe GROsvalet – presse 13/10/2015).

Compte tenu des informations connues à ce jour, la mise en fonctionnement des deux unités voulues par Total précédant d'une année la mise en service du projet voie ferrée, l'ADZRP a proposé de prendre un temps supplémentaire de réflexion pour étudier un autre tracé alliant intérêts économiques et respect des riverains.

Les dirigeants de la raffinerie, l'État, SNCF Réseau doivent entendre cette requête.

Stéphane BODINIER Michel LE CLER
Représentants ADZRP lors de la rencontre.